



AVIS PUBLIC

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Fourniture et installation de modules de jeux et appareils d'exerciseurs au parc Henri-Paul-Desforges

La Ville de Coteau-du-Lac désire conclure un contrat pour la fourniture et l'installation de modules de jeux pour la catégorie d'âge de 18 mois à 12 ans et d'appareils d'exerciseurs pour la catégorie d'âge 12 ans et plus au parc Henri-Paul-Desforges.

Les personnes et entreprises intéressées doivent se procurer le document d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres à l'adresse Internet suivante <https://www.seao.ca/>.

Les soumissions sous enveloppes scellées (1 original et 1 copies) portant la mention « **Fourniture et installation de modules de jeux et appareils d'exerciseurs au parc Henri-Paul-Desforges (AO#2021-01)** » et adressées à la soussignée, seront reçues **jusqu'au lundi 1^{er} février 2021, 11 h, heure locale**, à l'adresse suivante:

VILLE DE COTEAU-DU-LAC
A/S Mme. Chantal Paquette, assistante-greffière
342, chemin du Fleuve
Coteau-du-Lac (Québec) J0P 1B0

L'ouverture des soumissions se fera sans public le **1^{er} février 2021**, après 11 heures, heure locale, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Coteau-du-Lac, située au 342, chemin du Fleuve à Coteau-du-Lac. Un enregistrement de l'ouverture sera disponible sur le site Internet de SEAO dans les jours suivants l'ouverture.

Le présent appel d'offres est assujéti à l'ACCQO, à l'AQNB et à l'ALEC.

Pour tout renseignement supplémentaire relatif au présent appel d'offres, veuillez communiquer par écrit à Madame Chantal Paquette par télécopieur au (450) 763-0938 ou par courriel à l'adresse greffe@coteau-du-lac.com. **Aucun renseignement ne sera donné par téléphone**. La date limite pour soumettre vos questions est mercredi le 25 janvier 2021.

La Ville ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucun frais, ni aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'il détient tous ces documents avant de déposer leur soumission.

Donné à Coteau-du-Lac, ce 13 janvier 2021



Chantal Paquette, OMA
Assistante-greffière




CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, assistante-greffière de la Ville de Coteau-du-Lac, MRC de Vaudreuil-Soulanges, certifie que j'ai publié l'avis portant sur l'appel d'offres no 2021-01, conformément à la loi, en affichant et en publiant dans un journal une copie de cet avis, à chacun des endroits suivants :

- Journal Saint-François, édition du 13 janvier 2021;
- Sur le babillard de l'hôtel de ville et le site Internet de la Ville le 13 janvier 2021;

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Coteau-du-Lac, ce 13 janvier 2021.


Chantal Paquette, OMA
Assistante-greffière